

C'est dans la lignée de ces projets qu'il faut placer l'ouvrage de Marc Duval sur le *Vocabulaire comtois et lorrain* de Court de Gébelin, une édition qui par son exemplarité philologique défend et illustre la valeur fondamentale de la dialectologie dans la recherche linguistique.

Joseph REISDOERFER

© *Revue de Linguistique Romane* 88 (2024), 285-290; DOI 10.46277/rkir.2024.285-290

France MARTINEAU / Wim REMYSEN (éds.), *La parole écrite, des peu-lettrés aux mieux lettrés: études en sociolinguistique historique*, Strasbourg, ELiPhi (TraLiRo: Oralité et scripturalité, 1), 2020. 271 p.

L'étude linguistique des documents écrits laissés par celles et ceux qu'il est désormais convenu d'appeler les «peu-lettré(e)s» – lettres, mémoires, récits autobiographiques, récits de voyage, etc. – n'a cessé de gagner de l'importance depuis une trentaine d'années, et surtout à date récente. L'introduction du présent recueil rappelle la place cardinale de l'étude pionnière de Sonia Branca et Nathalie Schneider (*L'écriture des citoyens: une analyse linguistique de l'écriture des peu-lettrés pendant la période révolutionnaire*, 1994) et du recueil de *Textes français privés des XVII^e et XVIII^e siècles* constitué par Gerhard Ernst et Barbara Wolf à partir de 2005. Elle cite aussi comme indice récent en témoignant la création en 2015 de la nouvelle revue *Journal of Historical Sociolinguistics* éditée chez De Gruyter. On peut mentionner également les recueils collectifs *Entre village et tranchées: l'écriture des Poilus ordinaires* (A. Steuckardt, éd., 2015) et *Classes populaires, scripturalité et histoire de la langue: un bilan interdisciplinaire* (J. Steffen, H. Thun et R. Zaiser, éds., 2018). À côté des recherches proprement linguistiques, l'intérêt porté pour ce type de matériau jusqu'ici souvent négligé a été l'occasion de chantiers de type pluridisciplinaire, impliquant notamment historiens et archivistes. C'est du côté de ces derniers, en effet, qu'il a longtemps fallu se tourner pour trouver une expérience de première main de ces écrits privés la plupart du temps manuscrits, peu édités, ou mal – c'est-à-dire avec des modernisations ou altérations de la physionomie d'origine.

Le présent ouvrage est à lire dans cette filiation. Il est issu de deux journées d'études interdisciplinaires tenues à l'université de Sherbrooke en janvier 2019, et s'inscrit dans le prolongement des importants travaux menés notamment dans le cadre du projet *Le français à la mesure d'un continent*, dont France Martineau est titulaire.

Il est toujours difficile de rendre compte d'un collectif. Plutôt que de résumer successivement les diverses contributions ici réunies, nous chercherons ici plutôt à dégager des lignes de force autour des grandes questions, notamment d'ordre méthodologique, que pose ce type d'étude.

La première est sans doute celle des sources, du matériau à étudier. Ici, deux méthodes s'offrent au chercheur. La première est de se concentrer sur des individus singuliers, dans une perspective qu'on pourrait qualifier de 'micro-histoire', ou, en linguistique, de qualitative. La deuxième est de préférer l'étude de corpus, qui donne lieu à des investigations de type quantitatif.

Une bonne partie des contributions ici réunies relèvent de la première méthode. On pourra citer l'article de France Martineau, qui reprend l'exemple de Charles Morin, un charpentier né dans la province du Québec en 1849 et mort dans le Minnesota en 1922, et dont avec Yves Frenette elle a édité les *Voyages* en 2018¹; la contribution de Myriam Bergeron-Maguire, qui porte sur seize lettres écrites entre 1774 et 1778 par Marie Labry, une créole de la partie française de Saint-Domingue, ou « grande Antille »; celle d'André Thibault, qui porte sur la correspondance d'une femme de soldat de Bretagne romane, Anne-Marie Gigon, entre 1915 et 1917, correspondance par ailleurs publiée² et qui a été versée dans le *Corpus 14*, basé à Montpellier, lequel rassemble des correspondances privées échangées pendant la Première Guerre mondiale à partir de plusieurs fonds d'Archives départementales³; et l'article d'Yves Frenette, qui s'appuie sur les lettres qu'une jeune Franco-Américaine du New Hampshire, Alma Drouin, a échangées avec sa mère entre 1912 et 1918.

D'autres contributions s'appuient sur des corpus existants plus ou moins vastes à l'intérieur desquels elles définissent parfois des sous-corpus. C'est d'ailleurs l'occasion de prendre connaissance avec certains de ces corpus ou de ces fonds. Ainsi, l'article d'Andrea Krogull et Gusbert Rutter se fonde sur le *Going Dutch Corpus*, qui comprend des textes néerlandais de plusieurs régions de Hollande entre 1790 et 1840. L'article de Joachim Steffen compare des lettres privées de soldats de l'époque de la Révolution et de l'Empire (1789-1815) et de l'époque de la Première Guerre mondiale, toutes réunies dans le *Corpus Historique du Substandard Français*⁴, un corpus composé de 30 000 lettres de peu-lettrés de France et de Belgique francophone. La contribution de l'historien Rénald Lessard s'appuie sur des « billets de l'Acadie » conservés aux Archives Nationales de France, certificats réalisés pour des achats faits en Acadie dans les années 1750 et convertibles en billets d'ordonnances, rédigés par des personnes qui ne sont pas originaires d'Acadie, mais amenées à circuler sur ce territoire, contribuant ainsi à la diffusion de l'écrit. L'article de Christine Nougaret s'inscrit dans le cadre du projet de recherche *Testaments de guerre de Poilus parisiens (1914-1918)* conduit à l'École des Chartes, édition électronique de 123 testaments repérés dans trois études notariales. L'article de la regrettée Federica Diémoz et de Julie Rothenbühler s'appuie sur les fonds conservés par les *Archives de la vie ordinaire*, institution basée à Neuchâtel, et qui contient de nombreuses correspondances privées. Enfin, l'étude de Beatrice Dal Bo se fonde sur le *Corpus 14*.

Dans une position intermédiaire, plusieurs contributions créent des manières de « micro-corpus » présentant soit une cohérence de genre textuel, soit une cohérence historique, régionale ou privée. Relèvent de cette méthode la contribution de Sandrine Tailleur et Marie-Ève Rouillard, qui réunit les écrits de deux scriptrices de Saguenay au tournant des XIX^e et XX^e siècles, Anne-Marie Palardy et Esther Dubuc, dont le niveau

¹ Yves Frenette et France Martineau (en collaboration avec Virgil Benoît), *Les voyages de Charles Morin, charpentier canadien français*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2018.

² Correspondance d'Anne-Marie Gigon avec son époux Jean-Marie Auffray, décembre 1915-mai 1917, Association Le Bas-Champ, 2004.

³ <<https://www.ortolang.fr/market/corpora/corpus14/#!>>.

⁴ <<https://www.romanistik.uni-kiel.de/de/personen-und-sprechzeiten/THUN/introduction/introduction>>.

d'éducation est supérieur à la moyenne des autres scripteurs étudiés dans le volume, et appartiennent ainsi à la catégorie de ce qui est désigné ici sous le nom de « mieux lettrés » ; ainsi que la contribution de l'historienne Geneviève Piché, qui étudie des récits autobiographiques de religieux et religieuses catholiques d'Amérique aux XIX^e et XX^e siècles.

Une fois le corpus constitué, une démarche indissociable de la sociolinguistique historique est la contextualisation. C'est ici que le partenariat avec des historiens s'avère précieux. Il ne saurait être question, en effet, d'analyser les productions sans prendre en compte le niveau de « littéracie » des scripteurs, le degré général d'alphabétisation de la population du lieu où ils écrivent, et au moment où ils écrivent, la présence ou pas d'une institution scolaire, le rôle éventuel des prescriptions, le degré d'explicitation des normes, etc. Le continuum envisagé entre « peu-lettrés » et « mieux-lettrés », indiqué dans le titre du collectif, ne peut se concevoir que sur cette base.

Ici, l'hétérogénéité des situations est souvent remarquable. Les contributions de France Martineau et de Sandrine Tailleur et Marie-Ève Rouillard soulignent ainsi qu'il existe de grandes différences dans l'élite canadienne-française au XIX^e siècle et début du XX^e entre ceux qui voyagent, restent en contact avec l'Europe, et ceux qui développent des usages entièrement vernaculaires. Étudiant la scripturalité des soldats du Midi entre la Révolution française et la Première Guerre mondiale, Joachim Steffen doit s'appuyer sur le fait que, dans les années 1870, le taux d'alphabétisation du Nord de la France était de 40 à 50 %, selon les estimations, alors qu'il était de moins de 40 % dans le Sud, et même de 20 % pour les femmes. Dans l'Acadie des années 1750-1760, sur laquelle s'est penché Rénald Lessard, seuls 23 % de la population savaient signer. Dans les Poilus testateurs qu'étudie Christine Nougaret, aucun n'a eu recours à un notaire pour la rédaction de ce document. Federica Diémoz et Julie Rothenbühler soulignent, à propos de leur corpus suisse romand, qu'il illustre bien la diversité de la société du Haut du canton de Neuchâtel, où des personnes de niveaux de scolarisation hétérogènes se côtoyaient (leur corpus va de 1905 à 1953). Une question qui émerge est alors de savoir s'il existe un profil « classique » [220] du peu-lettré, et si les moins-lettrés présentent en cela des profils plus « prototypiques » que les mieux-lettrés.

Un autre paramètre externe dont il faut naturellement tenir compte est l'influence des prescriptions. Ainsi, l'étude portant sur le néerlandais montre que l'impact du premier traité orthographique néerlandais, celui de Siegenbeek (1804), a apparemment été considérable [104], rejaillissant sur les réalisations en variation de certains mots, comme les mots en *-cht* ou *-gt*. Dans ce domaine comme ailleurs, la place donnée à l'orthographe dans l'éducation a été très grande, bien plus que celle de la grammaire. Joachim Steffen cite la *Grammaire des grammaires* de Girault-Duvivier, dont la première édition date de 1802, mais qui a été ensuite très rééditée et très diffusée jusque dans les années 1880. Cette grammaire a-t-elle été connue par les scripteurs du corpus ? Difficile de le dire. On y voit en tout cas recommandée, par exemple, l'utilisation de *où* temporel, alors que celle de *que* temporel, fréquent dans le corpus, n'est pas prévue. Toutefois, Steffen conclut que, entre ses deux sous-corpus, « il y a clairement une progression des usages normatifs » [127].

Dans les contributions proposées par des linguistes, nombre de faits sont analysés avec parfois un grand détail, certaines balayant méthodiquement tout le spectre. Il est naturellement impossible de citer tous ces faits, ni même d'en proposer une synthèse

représentative. Sans surprise, on constatera que beaucoup d'auteurs commentent les faits graphiques et les faits grapho-phonétiques. Dans les faits graphiques, on pourra citer la sous-segmentation (*jai, tembrasse, técrire*), fait bien connu dans l'histoire, qu'on retrouve dans quatre contributions, que relève par exemple Christine Nougaret, et dont l'article de Beatrice Dal Bo tente de proposer une typologie sur base grammaticale, mettant notamment en avant qu'elle concerne beaucoup les clitiques. Dans les faits grapho-phonétiques, on pourra se demander à quel point l'effet Buben, les phénomènes d'analogie et l'hypercorrectisme jouent un rôle, et s'ils peuvent servir de critère pour déterminer des catégories de scripteurs. André Thibault relève par exemple que la restitution du *l* de *il* ne semble pas avoir atteint sa scriptrice de Bretagne. L'influence des parlers occitans se lit, dans le corpus étudié par Joachim Steffen, dans la réalisation en *v* de [b] («le cam de *vatalle*») ou l'inverse («nous *abion*»), dans la confusion entre [r], [d] et [l], et dans l'assourdissement de [b] entre autres («sans *oplier* Mon oncle Lucas»).

Toutefois, l'analyse de la graphie doit souvent être prise avec précautions. En effet, Steffen souligne que, «bien qu'elle soit déviante de l'orthographe standard [l'écriture de peu-lettrés] ne représente nullement une transcription de la prononciation du scrip-teur, mais un mélange de conventions orthographiques» [115], le tout avec souvent une forte composante d'idiosyncrasie. Clairement, la graphie des peu-lettrés n'est pas que grapho-phonétique, ce qu'avait déjà souligné en son temps Jean-Pierre Seguin à propos de l'ouvrier vitrier de la fin du XVIII^e siècle Louis Ménétra.

Des faits lexicaux sont également bien sûr abordés dans nombre de contributions, comme les noms des repas dans la contribution de Sandrine Tailleur et Marie-Ève Rouillard, qui s'intéresse notamment à la variation *dîner/déjeuner/souper/lunch*. Les écrits des peu-lettrés sont des documents précieux pour qui veut enquêter sur des faits de changement sémantique. La difficulté est seulement qu'on est contraint, souvent, et pour le moment du moins, de s'appuyer sur des témoignages singuliers. L'article de Myriam Bergeron-Maguire met en avant également que les situations coloniales ont été l'occasion de nombreux faits néologiques, éphémères ou durables, ou de réutilisations de formes régionales qui se trouvent parfois encore dans les français d'outre-mer ou les créoles, avec parfois des trajets sémantiques originaux, comme avec *bougonner*, ou le bien connu *habitation*. La contribution de Christine Nougaret, qui porte sur le genre textuel du testament, s'intéresse particulièrement au formalisme lexical qu'on y trouve, et au degré d'acculturation juridique dont ces documents peuvent éventuellement témoi-gner. En l'absence de productions d'autres types émanant des mêmes scripteurs, et avec lesquelles on pourrait comparer, l'autrice n'ose trop se prononcer. On peut retenir de ses réflexions, cependant, que les faits lexicaux, tout autant que les faits graphiques, peuvent présenter un caractère artificiel qui, en tant que tel, est du plus haut intérêt.

Les faits grammaticaux (morphologie verbale, usages des temps) et syntaxiques reçoivent également de nombreux commentaires dans le volume. On en trouvera un bon nombre dans la contribution d'André Thibault, par exemple, notamment autour du pro-nom et du verbe. Certaines contributions abordent également des faits discursifs, comme la gestion des formules d'ouverture et de clôture dans le corpus épistolaire étudié par Federica Diémoz et Julie Rothenbühler.

Nombre de ces faits peuvent recevoir diverses interprétations en termes de variation : diatopique, diastratique ou diaphasique. Cette connexion interne entre les différentes dimensions de la variation a été qualifiée par Coseriu, puis par Koch et Oesterreicher

(cités par Steffen [110]) de « chaîne variationnelle ». De fait, c'est une caractéristique des documents laissés par des peu-lettrés que l'entremêlement fréquent de ces dimensions. De façon générale, comme le souligne France Martineau, pour éviter des interprétations erronées de faits isolés, l'idéal serait de parvenir à rassembler ce qu'elle appelle une « grammaire de la langue ordinaire », « qui décrit l'hétérogénéité des usages en circulation » [30], projet qu'elle a entrepris pour le français des Amériques et qui doit donner lieu à un ouvrage à paraître. André Thibault appelle également de ses vœux une « grammaire comparée des français régionaux et/ou populaires de France ».

Une question générale que l'on peut se poser à propos de ces documents est de savoir s'ils illustrent ce qu'on pourrait appeler des « tendances », tendances diachroniques propres à une langue, ou tendances typologiques d'un groupe de langues. C'était, pour le français, la perspective d'Henri Frei dans sa célèbre *Grammaire des fautes* (1929). Plusieurs contributions s'avancent sur ce terrain, dont celle de Joachim Steffen, qui cite par exemple la tendance au remplacement de la forme *ESSE* par *HABERE* dans les langues romanes, qui peut contribuer à expliquer des formes comme *il a parti*; ou l'élargissement de l'emploi de *que* dans le système des relatifs en français. Une « tendance » souvent commentée sur le XIX^e siècle est également celle de la montée de *on* par rapport à *nous* [126].

Au-delà des faits objectivement descriptibles, des dynamiques plus générales peuvent parfois être dégagées, avec prudence, quant aux attitudes des scripteurs ou leur implication dans l'acte d'écrire. La contribution de Sandrine Tailleur et Marie-Ève Rouillard fait l'hypothèse, ainsi, du rôle joué par l'accommodation dans l'élaboration, chez la scriptrice Anne-Marie Dubuc, de sa grammaire individuelle, accommodation teintée même peut-être d'un élément de projection identitaire (vers le français hexagonal et vers l'anglais). Les autrices soulignent qu'une conclusion véritable en termes d'accommodation ne pourrait être établie que si nous avions des témoignages métalinguistiques explicites sur les attitudes, mais soulignent nombre d'indices significatifs, comme le fait qu'Anne-Marie Dubuc n'emploie *lunch* et *luncher* que lorsqu'elle écrit depuis une situation anglophone, et que la grammaire individuelle de la mère, Anne-Marie, ne se retrouve pas chez la fille, Esther. Ce phénomène d'accommodation est peut-être une caractéristique des « mieux-lettrés ».

Une autre piste intéressante est celle de ce qu'on pourrait appeler les « stratégies d'analyse » des scripteurs, évoquées dans l'introduction du volume [9]. Il s'agit indubitablement d'une perspective féconde, bien connue aujourd'hui des spécialistes de didactique qui travaillent sur les écrits scolaires, notamment. S'agissant de documents issus de l'histoire, elle est évidemment plus complexe à mettre en œuvre. Plusieurs contributions proposent dans le détail des hypothèses, mais il est clair que, sans des témoignages de la métanalyse des locuteurs, et compte tenu de la distance temporelle, il est parfois difficile de s'avancer. Nul doute cependant que les « grammaires profanes » évoquées plus haut permettraient d'ouvrir plus largement cette porte.

Au total, grâce à l'étendue des corpus envisagés, au cumul des méthodologies qualitative et quantitative, à la diversité des situations et des profils de scripteurs, à la finesse des portraits, et à l'apport d'une interdisciplinarité avec les historiens, le présent recueil permet de poser un grand nombre des questions que fait surgir, de façon générale, la confrontation avec un document produit par – de façon simple – un « peu-lettré » dans l'histoire. La plus fondamentale à nos yeux qui émerge peut-être au bout du compte

est celle du rapport entre l'acte d'écrire et le rapport à la langue elle-même. Dans son travail pionnier, la regrettée Brigitte Schlieben-Lange avait naguère parlé de *bemühte Schriftlichkeit*, scripturalité forcée, laborieuse, exagérée (cité [128]). Alors que l'éducation a pour effet de rapprocher l'acte d'écrire de la maîtrise du code linguistique, les documents émanant de peu-lettrés ont ainsi cet intérêt de mettre à nu que ce qui se joue dans l'acte d'écrire ne relève pas entièrement de la relation à la langue. Ce fait est connu dans l'histoire de nombreuses traditions d'écrit, et trouve encore sa traduction dans de nombreuses situations dans le monde aujourd'hui. Même lorsque la relation à la langue est maîtrisée, l'acte d'écrire ne saurait être interprété seulement comme sa « mise à l'écrit ». Il présente d'autres enjeux, et implique d'autres mécanismes, d'autres dynamiques. Ainsi, le matériau précieux que nous offrent les peu-lettrés, qui attire toujours plus d'attention dans la communauté, ouvre des portes autant sur une linguistique de la langue que sur une linguistique de l'écrit.

Gilles SIOUFFI

© *Revue de Linguistique Romane* 88 (2024), 290-295; DOI 10.46277/rkir.2024.290-295

Jean-Pierre CHAMBON (en collaboration avec Daniel Curtit, Alain Guillaume, Jean Hennequin et Louis Jeandel), *Recherches sur la toponymie de l'arrondissement de Lure (Haute-Saône): linguistique historique, dialectologie, traces d'histoire*, Strasbourg, ELiPhi (TraLiRo: Lexicologie, onomastique, lexicographie, 10), 2023, xvi + 651 p.

La collection «Lexicologie, onomastique, lexicographie» des TraLiRo s'enrichit d'un dixième volume qui marque une rupture méthodologique dans la recherche toponymique. L'auteur, J.-P. Chambon (avec ses collaborateurs), y défend et développe avec une grande rigueur une approche de l'étymologie-histoire, selon ses propres termes, par opposition à l'étymologie-origine, qui caractérise l'essentiel des travaux en onomastique galloromane sinon romane dans son ensemble [313]. Une telle tradition, qu'on pourrait dire anhistorique, consiste avant tout à «traduire les noms propres», ce qui implique notamment qu'«il n'y a rien à dire s'il n'y a rien à traduire» [437]. Cette remarque est illustrée par les citations laconiques concernant le toponyme transparent de *Pont-sur-l'Ognon* (cf. «le nom nous parle encore et il se passe de commentaire» chez Taverdet). À cette entrée, l'auteur suggère une datation, mais aussi une interprétation archéologique reliant la dénomination toponymique avec sa probable intégration dans un réseau de voies antiques. Ailleurs, il montre comment «l'analyse linguistique fournit, faute de mieux, le seul moyen permettant d'éclairer les stades les plus anciens de l'occupation et de la mise en valeur du sol» [348, *Mansevillers*], observation qui s'applique tout aussi bien aux pages consacrées aux toponymes burgondes dérivés en **-ingôs* [270 sq.], qui confirment l'hypothèse d'un peuplement dans des zones fiscales désertées. La contiguïté de ces toponymes et leurs ressemblances formelles sont par ailleurs mises en relation avec les structures familiales des Burgondes, ce qui illustre une approche historique nettement holistique.

L'ouvrage de 650 pages fournit en effet, pour chaque entrée, toute la documentation pertinente, avec des listes d'attestations anciennes et modernes parfois impressionnantes,